



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité,

Qu'il y aura une séance extraordinaire de Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu le 12 décembre 2024, à 20h15.

Lors de cette séance deux résolutions seront à l'ordre du jour :

1. Résolution visant à obtenir un billet municipal de 1 014 000\$ qui représente la partie non subventionnée des travaux de pavage sur la rue Principale;
2. Adjudication d'un contrat pour l'entretien de la patinoire municipale.

Les questions devront porter exclusivement sur ces sujets.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce dixième jour de décembre deux mille vingt-quatre.

La greffière-trésorière et directrice-générale,

Audrée Pelchat

Certificat de publication

Je, soussignée, résidant à Saint-Sébastien, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 9h00 et 11h 00, le 10^{ième} jour de décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **dixième jour de décembre deux mille vingt-quatre**

La greffière-trésorière et directrice-générale,

Audrée Pelchat